

raisons sont au nombre de trois. — D'abord, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, par là même qu'il est le Fils naturel de Dieu, possède par droit de naissance l'héritage paternel ; c'est-à-dire que, comme Dieu le Père, il est le maître des Anges et des hommes, l'arbitre absolu de toute créature, en sorte que tout lui appartient et tout lui est soumis au ciel et sur la terre.

A ce premier titre de sa souveraineté, JÉSUS-CHRIST en joint un second : c'est un droit de conquête, droit auguste qu'il a acquis au prix de son sang en arrachant l'homme à la puissance des ténèbres et en se faisant victime volontaire pour le salut de tous. Depuis la chute d'Adam, l'homme gémissait sous l'empire du démon : par sa passion et sa mort, JÉSUS-CHRIST a brisé le sceptre de Satan et mérité au genre humain la liberté des enfants de Dieu. Enfin, comme le fait si bien ressortir LÉON XIII, la consécration de l'homme à JÉSUS-CHRIST, fondée sur les titres essentiels que nous venons de signaler, puise dans l'offrande spontanée et généreuse de nos cœurs un mérite et un prix qui la rendent éminemment agréable au cœur de Dieu. " Car, en nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son autorité avec franchise et avec joie, mais, de plus, nous affirmons que si ce que nous lui offrons en don nous appartenait, nous lui en ferions présent de tout notre cœur : nous supplions ainsi le Seigneur de vouloir bien recevoir de nous cela même qui, en réalité, lui appartient."

LÉON XIII nous dit en trois mots comment JÉSUS-CHRIST règne sur l'humanité : " Ce pouvoir du Christ et cette autorité sur les hommes s'exercent par la vérité, par la justice et surtout par la charité." — Par la vérité, JÉSUS-CHRIST règne sur les intelligences qu'il a délivrées des entraves de l'erreur pour les soumettre au joug bienfaisant de la foi. L'erreur est la servitude de l'esprit ; la science des choses divines affranchit la raison humaine, l'élève, l'ennoblit. — Par la justice, JÉSUS-CHRIST règne sur les cœurs, que le péché enchaîne, assujettit au démon, mais que la grâce dégage de ces liens honteux pour y substituer les nobles directions de la loi divine... Ce règne de justice est encore et surtout un règne de charité ; car Dieu est amour, et c'est par les liens de l'amour, c'est par l'attrait irrésistible de son cœur que Notre-Seigneur ravit les âmes et les retient librement captivées sous le sceptre triomphant de son autorité.

Heureux les cœurs fidèles qui acceptent avec joie cette douce souveraineté du Sauveur et se montrent dociles aux moindres sollicitations de la grâce ! En prenant JÉSUS pour roi, en lui obéissant, ils se tressent à eux-mêmes une éternelle couronne. — Heureuses les nations qui, loin de craindre et d'entraver le règne social de JÉSUS-CHRIST, recherchent au contraire cette tutelle salutaire et font à l'Eglise de